

# Pour jouer gagnant, Jouons collectif

**Marcel Caballero**

Vice-président du CIRIEC-France



La campagne pour l'élection présidentielle a mis à nu les nombreuses fractures qui fragmentent notre société. Et plusieurs candidats ont appelé, chacun dans son registre, à retisser du lien social.

Qui ne répondrait à leur appel salutaire et urgent ? Il y va de la survie d'une société où l'égoïsme est érigé en vertu, où la méfiance, voire l'hostilité envers l'autre, le différent, celui d'ailleurs, est exacerbée par des irresponsables qui incitent à dénoncer les comportements jugés suspects, et y aident par toutes sortes de moyens de surveillance et de délation.

Ces irresponsables prétendent exprimer le bien commun ; leur médiocrité le dispute à leur cynisme. Ils mériteraient l'apostrophe qu'Albert Einstein adressait à ceux qui prennent plaisir à marcher en rangs au son d'une musique guerrière : « *Je les méprise profondément. Ils ont reçu le cerveau par erreur, la moelle épinière leur suffisait amplement !* » Il est pour le moins paradoxal que ces pères-la-vertu soient souvent ceux-là mêmes qui n'encouragent que la performance individuelle, qui préfèrent le particulier au général, qui, de l'école à l'entreprise, en passant par le stade, organisent la compétition au détriment de la coopération, qui applaudissent à l'exploit solitaire ou clanique, qui subordonnent la classe au groupe, le groupe à l'individu, en un mot qui s'efforcent de placer chacun devant sa mangeoire individuelle, avec le pain et le cirque pour unique menu.

Comment dès lors s'étonner que l'actualité nous fournisse de nombreux exemples de replis sur soi, de comportements identitaires, d'abandon des normes communes construites au fil du temps, souvent de haute lutte, pour précisément tisser ce lien social garant de la capacité de vivre ensemble dans le respect des différences et dans l'affirmation de l'universalité de valeurs et de règles d'autant mieux acceptées qu'elles s'appliquent à tous.

Heureusement, l'actualité est aussi marquée par un foisonnement d'initiatives à contrecourant du modèle mortifère dominant. Ainsi, l'essor des coopératives, des associations et d'autres formes d'entreprendre collectivement et de gérer démocratiquement, sans accaparement individuel des fruits de l'effort commun, ou encore le retour de l'entreprise publique, témoignent de la demande d'une économie au service du plus grand nombre.

Dans son domaine de compétences, le CIRIEC contribue à ce regain du collectif. Ainsi, son dernier congrès international, qui s'est tenu à Reims en septembre dernier, était placé sous le signe des politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation. Il était précédé d'un débat et suivi d'une recherche sur la transversalité entre l'économie publique et l'économie sociale et solidaire, au service de l'intérêt général\*.

Nous nous efforçons ainsi de démontrer, preuves à l'appui, que jouer collectif c'est jouer gagnant ■

\* Nous rendons aujourd'hui cette recherche permanente dans le cadre d'un Observatoire sur les partenariats public-privé non lucratifs.

## > La gouvernance des organisations publiques dans l'économie du 21<sup>e</sup> siècle

Conférence internationale organisée par le CIRIEC-International et le CIRIEC-France, en partenariat avec le réseau Erasmus + Jean Monnet EUsers)

Université de Rouen, 9 juin 2017



*A travers le monde, les autorités publiques, qu'elles soient nationales ou locales, sont aujourd'hui à la tête de patrimoines économiques de très grande taille. Ils contribuent à la production de biens publics, aux prestations de service public et à la satisfaction de besoins essentiels pour assurer le bien-être des populations. Si les privatisations réalisées à travers le monde durant les trois dernières décennies ont réduit la taille des secteurs publics, le mouvement s'est interrompu et même inversé depuis la crise de 2008 : notamment par des nationalisations qui ont visé à sauver des entreprises en difficulté et à préserver l'outil de production face au risque de cessation d'activité ou par des « remunicipalisations » visant à redonner aux décideurs une meilleure maîtrise des prestations de service public. Il s'agit pour les autorités de disposer d'outils les mettant en capacité de mener l'action publique, de conduire des politiques stratégiques au service des territoires. Dans ce contexte, qui est également celui d'un tarissement des ressources publiques et de mise en place de nouvelles normes de gestion publique, se pose avec une grande acuité la question de la bonne gouvernance des organisations publiques pour servir au mieux l'intérêt général.*

*Le CIRIEC a, depuis 2012, mené dans cette perspective plusieurs programmes de recherche sous l'égide de sa Commission scientifique internationale « Entreprises publiques – Services publics » et en France par sa Commission scientifique « Economie publique ». Au plan international, ses activités de recherche ont été menées depuis 2014 en lien avec le réseau Jean Monnet EUsers (Les services d'intérêt général dans l'UE : une perspective citoyenne sur l'alternative public-privé), réunissant six universités et financé par l'Union européenne.*

**La conférence internationale a pour objet de présenter les résultats des recherches et de mener une réflexion partagée sur de nouvelles formes de gouvernance au service de l'intérêt général. Elle réunit ainsi décideurs publics, dirigeants d'entreprises, universitaires pour débattre de questions essentielles pour la bonne gouvernance de l'action publique.**

### PROGRAMME

- Ouverture de la Conférence par Joël ALEXANDRE, Président de l'Université de Rouen Normandie (France)
- Françoise GUEGOT, Vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur du Conseil Régional de Normandie (France)
- Philippe BANCE, Université de Rouen et Président du Conseil Scientifique international du CIRIEC (France)
- Massimo FLORIO, Université de Milan, Coordinateur du réseau Jean-Monnet EUsers et Président de la Commission scientifique internationale Entreprises Publiques – Services publics du CIRIEC (Italie)
- Grand témoin : Louis GALLOIS, Président du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A. (France)
- Président ou d'un représentant du CESE ou du Président du CESER Normandie (France)
- Marie-Christine VERGIAT, Parlement européen – GUE (France)
- Représentant de l'Agence des Participations de l'Etat (APE) : Lucie MUNIESA, Directrice Générale-Adjointe de l'Agence ou Marc De LEPINAU, Secrétaire Général de l'APE (France).
- Jean-Luc LEGER, Président du CESER Normandie (France)

Atelier A – *Modèles d'organisation des services publics : Régulation et missions publiques*

- Bernard BOLLY, Directeur de Form'Action André Renard – FAR (Belgique)
- Francesco TIMPANO, Professeur de l'Université de Piacenza (Italie)
- Thierry DURNERIN, DG Fédération des Entreprises publiques locales – Fédération des EPL (France)

Atelier B – *Ressources pour des services de qualité : financement, ressources humaines, participation des usagers*

- Massimo CINGOLANI, Banque européenne d'investissement (BEI) (Italie)
- Orateur international (allemand / autrichien)
- Orateur représentant le groupe *La Poste*

Clôture par Alain ARNAUD, Président du CIRIEC-International, Philippe BANCE, Jacques FOURNIER, président d'honneur du CIRIEC-France.

Le 8 juin, la veille de la Conférence, se tiendra un séminaire international du réseau EUsers (*Services of general interest in the EU: a citizens' perspective on public versus private provision*) réunissant six universités européennes dans le cadre du programme Jean Monnet financé par l'UE.

Ce séminaire international est le premier d'une série des trois relatifs à la présentation de contributions pour la réalisation d'un *Handbook* (destinés à des étudiants avancés, universitaires et public averti) consacré aux Entreprises publiques. Le deuxième séminaire se tiendra à l'université de Milan, les 22 et 23 juin 2017. Le troisième à l'université d'Ottawa, les 2 et 3 novembre 2017.

## > Conférence internationale de recherche en économie sociale



Tous les deux ans, dans l'intervalle de ses Congrès internationaux, le CIRIEC organise une Conférence internationale de recherche en économie sociale. Cette manifestation réunit plusieurs centaines de participants du monde entier qui viennent y présenter leurs travaux, leurs expériences et les mettre en débat.

La dernière conférence s'est tenue à Lisbonne, du 15 au 18 juillet 2015. Y ont pris part quelque 300 participants, dans 53 ateliers thématiques. 265 communications ont été présentées.

A cette occasion, a été confirmée la tendance observée dans les précédentes conférences : la présence de nombreux jeunes chercheurs qui témoignent du dynamisme du réseau international de recherche du CIRIEC.

La sixième conférence, organisée par le CIRIEC-Brésil, se déroulera à Manaus, capitale de l'État d'Amazonie, du 29 novembre au 2 décembre 2017, à l'Université Fédérale des Amazonies, sur le thème général “L'Économie sociale et solidaire, soutenabilité et innovation, face aux anciens et aux nouveaux enjeux sociaux”.

Cet événement est une initiative conjointe du CIRIEC Brésil, du CIRIEC-International et du Centre des sciences de l'environnement de l'Université fédérale d'Amazonas, par l'intermédiaire du Programme d'études supérieures en sciences de l'environnement, et d'institutions partenaires. Il proposera des tables rondes thématiques, des ateliers et des communications. Il réunira des enseignants et des étudiants des programmes d'études supérieures, des chercheurs, des membres des sections nationales du CIRIEC et du CIRIEC international, des experts d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, des dirigeants et des entrepreneurs, des responsables de communautés locales ainsi que des enseignants et étudiants. Ces rencontres permettront l'échange, l'émergence et le renforcement des réseaux de coopération et élargiront la diffusion des connaissances générées dans le monde entier.

Les chercheurs intéressés à présenter une communication ou à coordonner un atelier consacré à un thème spécifique sont invités à soumettre une proposition (150 mots maximum). Les résumés pourront être rédigés en français, anglais, espagnol ou portugais.

- > En savoir plus : <http://ciriec-brasil.org.br/>
- > Contributions : [abstracts.manaus.2017@gmail.com](mailto:abstracts.manaus.2017@gmail.com)
- > Inscriptions : <http://6cipsessol.ciriec-brasil.org.br/>

## > Colloque *Bien vieillir avec le numérique*



Organisé par le CIRIEC-France, GALILÉE.SP et l'AD-PA  
mardi 9 mai 2017 à 14h00  
Ministère de l'Économie et des Finances - Amphithéâtre du CASC

- Introduction par Catherine GRAS, présidente de GALILÉE.SP
- Enjeux du numérique dans une société vieillissante : Jérôme PIGNIEZ président de SilverEco.fr
- Table ronde « plus d'autonomie avec le numérique : chez soi, en établissement, en ville »
  - . Michel PAPAUD, directeur général des services de Grenoble-Métropole : Politique territoriale d'une grande métropole
  - . Agnès BOCOGNANO, directrice santé de la Mutualité Française : Solutions innovantes d'accompagnement à domicile
  - . Armel de LESQUEN, directeur général de Entourage Solutions : Recréer le lien familial intergénérationnel en établissement grâce au numérique
  - . Romain GIZOLME directeur général d'AD-PA : Perspectives innovantes dans l'accompagnement des personnes âgées
- Echanges avec la salle
- Conclusions par Michèle DELAUNAY, ancienne ministre déléguée aux Personnes Agées (à confirmer)
- Remise des prix CIGALADES par Alain ARNAUD, président du CIRIEC et Jacques FOURNIER, président du jury
- Cocktail

- > Inscriptions : [info@ciriec-france.org](mailto:info@ciriec-france.org)

## > Colloque du CIRIEC-Canada



« Trajectoires des innovations sociales. Entre innovation et isomorphismes ? ». Colloque organisé par le Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives - **CIRIEC-Canada**, dans le cadre du 85ème congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), les 8 et 9 mai 2017, à l'Université McGill, Montréal, Québec.

Les organisateurs du colloque (colloque scientifique #429) proposent une réflexion sur les trajectoires contrastées des innovations sociales, qui semblent osciller entre l'impulsion d'innovation visant des transformations sociales, et des risques d'isomorphismes ou de réversibilité du caractère social ou progressiste des innovations. Le foisonnement actuel d'initiatives est-il porteur de transformations sociales durables ?

Le congrès annuel de l'Acfas, le plus important rassemblement multidisciplinaire du savoir et de la recherche de la Francophonie, accueille des milliers de chercheurs et d'utilisateurs de la recherche provenant d'une trentaine de pays.

- > [TELECHARGER LE PDF DE L'APPEL A COMMUNICATIONS](#)
- > [JE M'INSCRIS](#)

La recherche « *Les entreprises de l'économie sociale et solidaire et les entreprises publiques, vecteurs de la transformation de l'Etat stratège pour un changement de modèle de développement* », réalisée par le CIRIEC-France à la demande du ministère de l'Economie et des Finances, a montré que les partenariats entre l'économie publique et l'économie sociale et solidaire sont nombreux mais très mal documentés. Comment s'organisent ces partenariats ? Quels en sont les résultats ? Quelles sont les raisons des succès mais aussi des échecs ? Sont-ils toujours dénués d'arrière-pensées ? Existe-il pour l'ESS un risque d'instrumentalisation ?... La présentation des partenariats et leur mise en discussion ambitionne d'apporter quelques réponses.



## et les entreprises de l'Economie sociale et solidaire

Electricité de France (EDF), créé en 1946 sous statut d'établissement public à caractère industriel et commercial, transformé en SA sous contrat de service public, en 2004 (L'Etat y détient 70% du capital et des droits de vote), est le premier producteur et fournisseur d'électricité en France et dans le monde. EDF est aussi impliqué dans la préservation de la biodiversité.

EDF travaille en partenariat avec des structures de l'ESS, notamment avec des associations environnementales dans le cadre de sa politique de développement durable, en évaluant les risques environnementaux liés à l'utilisation de ressources et d'espaces naturels. A titre d'illustration, EDF soutient les actions de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), la première association de protection de la nature en France (42 000 adhérents, 5000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans toutes les régions et dans 79 départements). Cette association créée en 1912 œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, et EDF en tant qu'usager, gestionnaire d'espaces naturels et utilisateur de ressources, intervient à ses côtés depuis plus de 8 ans pour sauvegarder les oiseaux en réduisant les lignes à haute tension de transport et de distribution. Cette forme de partenariat se manifeste par des conférences, des festivals ou programmes communs organisés dans l'optique de sensibiliser les personnes, physiques et morales, sur l'importance de la biodiversité et de l'avifaune. Également, EDF met à la disposition de la LPO un groupe d'experts qui mènent des observations sur le terrain afin de développer des compétences et proposer des solutions pour la sauvegarde des espaces et des espèces. La direction Développement Durable du groupe EDF mène des analyses approfondies avec ses services spécialisés en études naturalistes, sur quatre sites LPO (LPO Alsace, LPO Drôme, LPO Paca, LPO Haute-Normandie). Concrètement, ils établissent un diagnostic en vue d'inventorier la faune et la flore, ils évaluent l'intérêt du patrimoine, puis ils proposent un plan de gestion comprenant préconisations et objectifs. Ces études facilitent en outre la mise en place des aménagements nécessaires.

Les partenariats entre le secteur de l'ESS et EDF s'opèrent aussi sur la question de la précarité et de la transition énergétique (plus de 5 millions de ménages en France ne parviennent pas à faire face à leurs dépenses énergétiques selon l'Observatoire National de la Précarité Énergétique ONPE).

EDF est promoteur d'un projet éolien en Lorraine dans le département des Vosges ; il a sollicité, il y a quelques mois, un capital citoyen pour le financement d'un futur parc éolien prévu sur le site du Bois de Belfays. Cette ferme éolienne sera

construite à environ 800 mètres d'altitude et pourra alimenter à peu près 20.000 foyers de la vallée de ce massif située à la frontière entre le département des Vosges et celui du Bas-Rhin en Alsace.

Depuis 2010, EDF dont les salariés sont très nombreux dans le tissu associatif (55%), récompense et valorise les petites et moyennes associations qui portent l'innovation sociale et contribuent à la vitalité du territoire français en menant quotidiennement des activités remarquables à l'endroit des jeunes de moins de 30 ans. Le but est de féliciter les acteurs de terrain et à les encourager pour leur mobilisation et leur créativité en faveur de l'intérêt général. Ainsi, chaque année, La Fondation EDF, avec ses partenaires le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Pro Bono Lab et Recherches et Solidarités, le Réseau national des maisons des associations, HelloAsso et Associations Mode d'emploi, organise des journées de remise de trophées aux meilleures associations qui œuvrent dans les catégories telles que l'éducation à l'environnement, la lutte contre les discriminations, la santé et la prévention des comportements à risque, l'accès à la culture des jeunes, la lutte contre la précarité. Un jury, composé de quatre experts et de deux représentants d'EDF, se réunit dans chaque catégorie, et les prix remis aux gagnants varient entre 5000 et 30000 euros. De nombreuses associations bénéficient de ce partenariat.

Par contre, avec les acteurs de l'ESS qui travaillent dans le domaine de l'énergie, des relations partenariales productives et efficaces sont difficiles à établir, selon les cadres d'EDF, « *car un air de méfiance et de condescendance règne de part et d'autre* ». EDF tenant à préserver sa position de quasi-monopole, c'est à dire que le système français ne se diversifie pas en termes d'acteurs, ne se donne pas les moyens de collaborer avec les entreprises de l'ESS.

De leur côté, les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui interviennent dans le secteur de l'énergie ne recherchent pas la collaboration avec EDF, sans doute à cause de la disproportion de taille, mais peut-être aussi parce que leur modèle de développement n'est pas celui d'EDF (Contrairement à EDF, ils privilégient la production décentralisée et renouvelable). S'agissant des énergies renouvelables, EDF s'y investit fortement aujourd'hui, mais essentiellement hors de France.

Il semblerait qu'EDF, tiraillée entre son histoire (produire et vendre de l'énergie nucléaire en position de quasi-monopole), qu'elle souhaite prolonger, et la préparation de l'avenir (énergie diversifiée, décentralisée et répartie entre des acteurs nouveaux) soit moins préparée que d'autres entreprises publiques à coopérer les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui interviennent sur son marché

# Services publics et territoires ruraux : une désertification grandissante

**Jean-Louis CABRESPINES**

Président Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS de 2010 à 2016  
Membre du Comité Economique, Social et Environnemental



Sans faire de redite sur l'article que j'ai rédigé dans les *Brèves du CIRIEC* de mars (« Quel engagement pour les territoires entre politique publique et économie sociale et solidaire »), je ne peux pas m'empêcher d'aborder de nouveau la question de l'abandon des territoires (en

particulier ruraux) par les pouvoirs publics du fait de la disparition progressive de services publics. Et cette question est étayée tant par les préoccupations d'organisations syndicales que par celles des Maires ruraux de France ou l'avis du CESE sur "L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent (saisine gouvernementale)"<sup>1</sup>.

Ainsi, du côté des syndicats, il est à noter la convergence de vue de plusieurs d'entre eux autour de la question de la place des fonctionnaires, dans une campagne politique marquée par le désir de faire disparaître une partie de la fonction publique de la part de certains candidats à l'élection présidentielle.

L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF)<sup>2</sup>, abordant la question de la restriction grandissante des services publics dans les territoires ruraux, montre combien le risque de voir disparaître à la fois les fonctionnaires, les services et l'interlocution avec l'Etat, pourrait entraîner ces territoires vers une désertification amplifiée par le manque de Service Public.

## Des syndicats de salariés s'interrogent

Le 18 mars 2017, s'est tenu un colloque à Perpignan au cours duquel FSU, CGT et Solidaires se sont interrogés sur les services publics. Les questions posées par les participants montrent l'importance de maintenir des services publics dans nos territoires pour une cohésion de réponses aux besoins et préoccupations des habitants. Ainsi, pour Jean-Claude Zaparty, de la CGT, « *Défendre le service public, c'est défendre l'intérêt général. Les services publics sont la seule richesse de ceux qui n'ont rien* », ce que souligne également le secrétaire départemental de la FSU, Grégory Raynal : « *Pour nous, les services publics constituent un enjeu essentiel* ». Annie Hesnard, de Solidaires, concluant par une approche pragmatique de ce que cela représente dans les Pyrénées-Orientales : « *Dans notre département désindustrialisé, les emplois publics font vivre l'arrière-pays. Les effets de suppressions massives de postes de fonctionnaires y seraient encore pires qu'ailleurs* ».

<sup>1</sup> "L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent (saisine gouvernementale) - Rapporteur.e.s : M. Michel BADRÉ et Mme Nicole VERDIER-NAVES - Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) - avis adopté lors de la séance du 24 janvier 2017

<sup>2</sup> Association des Maires Ruraux de France - 52, avenue Maréchal Foch - 69006 LYON

Ces analyses convergentes montrent bien combien le Service Public est à la fois porteur d'égalité dans tous nos territoires, mais aussi acteur du développement économique et de la cohésion sociale.

Faire disparaître ces services, c'est entraîner un accroissement de la désertification de ces territoires, leur absence provoquant, par rebond, une perte de création d'entreprises, d'activités et d'emplois du fait de la non proximité des services publics avec les structures et les personnes qui peuvent y faire appel.

## Les maires ruraux devant l'augmentation de l'inégalité des territoires

Ce regard porté localement par les représentants des salariés est à rapprocher de celui des Maires ruraux de France qui, au cours de leur Assemblée Générale, tenue à Lyon, le 19 mars dernier, ont eu une approche concrète débouchant sur 3 motions d'importance pour l'évolution du monde rural :

- le problème des cartes d'identité<sup>3</sup>
- l'appel au retour de l'État dans les territoires ruraux<sup>4</sup>
- le refus de la hiérarchisation entre les habitants<sup>5</sup>

Ces trois motions montrent combien la souffrance est grande pour les communes suite au désengagement progressif de l'Etat.

Ainsi, est-il souligné<sup>6</sup> : « *La décision de l'Etat de supprimer des postes de fonctionnaires dans les préfectures et de ses services déconcentrés a des conséquences fortes sur le fonctionnement des territoires ruraux et la sécurisation de l'action des maires.*

*Son choix de s'effacer se poursuit, années après années, sous diverses formes : réforme des implantations territoriales de l'État (gendarmeries, services déconcentrés régionaux, sous-préfectures), appauvrissement qualitatif des fonctions d'aide et de conseil des services déconcentrés aux communes, etc.... Les retraits significatifs dans les territoires ruraux alimentent le sentiment d'abandon perçu par les habitants de ces territoires...*

*Les Agences départementales, déployées de manière inégale dans les départements français ne parviennent pas à se*

<sup>3</sup>

[http://www.amrf.fr/Portals/0/0\\_Liens%20fonctionnels/maires\\_ruraux\\_cartesidentite.pdf?ver=2017-03-21-151944-760](http://www.amrf.fr/Portals/0/0_Liens%20fonctionnels/maires_ruraux_cartesidentite.pdf?ver=2017-03-21-151944-760)

<sup>4</sup>

[http://www.amrf.fr/Portals/0/0\\_Liens%20fonctionnels/Maires\\_ruraux\\_pourleretourdelEtat.pdf?ver=2017-03-21-152245-157](http://www.amrf.fr/Portals/0/0_Liens%20fonctionnels/Maires_ruraux_pourleretourdelEtat.pdf?ver=2017-03-21-152245-157)

<sup>5</sup>

[http://www.amrf.fr/Portals/0/0\\_Liens%20fonctionnels/maires\\_ruraux\\_contrelahierarchisationdescitoyens.pdf?ver=2017-03-21-152151-320](http://www.amrf.fr/Portals/0/0_Liens%20fonctionnels/maires_ruraux_contrelahierarchisationdescitoyens.pdf?ver=2017-03-21-152151-320)

<sup>6</sup> Motion pour un retour de l'Etat dans les territoires ruraux – AMRF – 19 mars 2017

*substituer aux compétences de l'Etat sur l'ensemble des besoins ; les intercommunalités, en pleine agitation, se voient dans l'impossibilité de fournir des services de manière équitable sur leur territoire, dans des délais raisonnables, sans augmenter la dépense publique ni garantir le développement de compétences équivalentes. »*

Si ce problème est assez récurrent sur l'ensemble de la France par un regroupement des services publics, entraînant, de fait une désérence dans la couverture de toutes les zones, il est encore plus fort en zone rurale en raison des critères qui président aux choix de l'Etat dans la répartition de ses services : la faible densité de population en zone rurale conduit à des choix de regroupement dans des villes très éloignées des lieux de vie des habitants.

Et cette question est particulièrement sensible pour les maires ruraux qui « ...dénoncent l'idéologie urbaine que portent l'administration et une partie du champ politique et médiatique. La conséquence en est la définition de politiques publiques qui se font souvent au détriment de la recherche d'équilibre entre les territoires. »

*La loi de janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (« MAPTAM ») et la loi d'août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (« NOTRe ») diffusent, ensemble, l'idée d'une hiérarchisation entre collectivités suivant le crédo « plus c'est gros, mieux c'est. »*

Ils ajoutent : « La création de métropoles ne peut être la réponse unique aux problématiques d'organisation territoriale et d'occupation de l'espace. L'essentiel du territoire géographique métropolitain et ultramarin est rural. Il ne peut pas être considéré plu<sup>1</sup> Motion contre la hiérarchisation des citoyens et des territoires – AMRF – 19 mars 2017s longtemps comme de simples interstices séparant les métropoles. Il doit être vu pour ce qu'il est, un archipel de pôles de développement à accompagner en propre, au sein de départements consolidés dans leur rôle d'aménagement du territoire. »

## Aller au delà du constat

Il s'agit bien là de la question centrale de l'aménagement du territoire : comment faire que tous les citoyens aient une égalité de traitement, quel que soit leur lieu d'habitation ; comment trouver le lieu de vie et de développement économique puisse trouver les moyens pour leur dynamisme ; comment tout ce qui touche à la vie collective et à l'intérêt général est pris en considération par un Etat décentralisé ?

La nouvelle répartition des compétences née des lois NOTRe et MAPTAM n'ont fait qu'accroître les déséquilibres territoriaux et ont provoqué un abandon progressif de certains territoires, en particulier le milieu rural, mais pas seulement. Il y a, en l'occurrence à rechercher des solutions à ces questions, en priorité, bien entendu, par une présence plus forte des services de l'Etat dans les communes, mais aussi par une relation avec les acteurs locaux porteurs de développement économique et social, dans des champs d'activités créateurs de cohésion sociale, de propositions de prise en charge pour les plus démunis, sur les questions d'éducation, de loisirs, de sport, d'action sociale, de prise en charge des personnes en situation de handicap ou de vieillissement ou de santé,... Mais les capacités de réponse de ces acteurs ne peuvent pas se substituer à la présence irremplaçable de l'Etat dans la plupart des missions qu'ont à remplir ses services.

Alors, plus que jamais, nous avons à nous interroger sur les moyens de retrouver plus de services publics pour que chaque citoyen soit traité de manière égale sur l'ensemble de notre territoire national. Nous avons à interroger les pouvoirs publics sur leurs engagements dans le cadre des changements de compétences qu'a provoqué la réforme territoriale. C'est aux citoyens de faire valoir cette nécessaire égalité des territoires, c'est à eux de trouver des manières d'agir et de travailler ensemble pour construire des réponses adaptées aux territoires ruraux. La prise de conscience des syndicats comme des maires ruraux est salutaire pour permettre de faire avancer les choses. A chacun de s'en saisir ■

# Donnons au mutualisme une impulsion nouvelle

Jean-Philippe MILÉSY  
*Rencontres Sociales*



Le 21 février, la Mutualité française a réussi à placer la santé au cœur du débat public. Cinq candidats déclarés, sur sept, ont répondu "présent" à son appel. On aura entendu la profession de foi mutualiste de Yannick Jadot, la préoccupation de Benoît Hamon pour une société pathogène, l'engagement d'Emmanuel Macron pour la prévention. Ces items sont au cœur de l'engagement de Thierry Beaudet, président de la FNMF.

Alors pourquoi reprendre la parole ? En premier lieu parce que dans le paysage politique des acteurs majeurs étaient absents et parce que circulent encore des propositions qui réclament de la part des militants mutualistes que nous sommes cette prise de parole. Nous y voyons trois raisons :

- Nous sommes des militants humanistes et nous ne pouvons tolérer des discours faisant de l'autre, de l'étranger, du migrant, la cause des déficits de notre système social.
- Nous sommes des militants solidaires, défenseurs d'une Sécurité sociale de haut niveau, mais pour autant nous ne

pouvons souscrire aux propositions informelles qui opèrent entre les complémentaires un amalgame illégitime, mais surtout vouent la Mutualité à une disparition qui serait un recul, une catastrophe sociale.

- Nous sommes des militants mutualistes, mais nous sommes conscients des mutations que doit connaître notre mouvement au risque de se perdre.

Faut-il insister sur la première ? Les femmes et les hommes qui composent la Mutualité sont de toutes origines, de toutes nationalités, nous ne pouvons que condamner toute volonté d'établir entre eux hiérarchie et exclusions.

Sur la seconde, nous voulons rappeler que la Mutualité a été une des premières formes de mouvement social dans notre pays ; qu'elle procède, pour l'essentiel, d'un libre engagement solidaire, d'une gestion démocratique aux antipodes des assurances privées avec lesquelles s'accommoderaient volontiers messieurs Hirsch et Tabuteau, mais aussi d'une conception étatiste dogmatique que défendent hélas des militants qui nous sont souvent proches.

La question de la santé en France est très loin de se résumer à son système de financement. Cette question d'ailleurs pose

d'autres problèmes plus important que sa « gestion » comme, par exemple, le fait qu'on ne prélève pour l'essentiel que les revenus du travail et que pour l'essentiel les profits ne contribuent pas à ce financement.

La santé est une question sociale majeure qui a à voir avec les conditions de vie et de travail, avec la qualité de l'environnement autant de sujets mis à mal par la société néolibérale qu'on cherche à nous imposer.

Cette société du profit à court terme, du développement des inégalités, des lobbies médicaux (à distinguer de la masse des professionnels de santé) et pharmaceutiques, celle de l'épandage sans limite des pesticides, de la diffusion des perturbateurs endocriniens est LE problème.

Sur la troisième raison pour reprendre la parole, nous voulons insister justement sur la place de la Mutualité occupée en tant qu'acteur de la santé de toutes et de tous, la présence de ses centres dans les déserts médicaux, l'accessibilité de ses services en un temps ou l'accès aux soins d'un très grand nombre est problématique.

Pour autant nous sommes conscients des impasses dans lesquelles notre mouvement a pu s'engager. L'acceptation, sans réaction à la hauteur des bouleversements qu'elles engendraient, des directives européennes et des politiques nationales assurantielles voulues par certains de nos dirigeants, entérinée par négligence ou pire par manque de courage, nous a conduit progressivement à une certaine banalisation, et à une certaine illisibilité en premier lieu aux yeux de nos quarante millions d'adhérents.

Il nous faut réagir, retrouver en nous les ressorts du mouvement social qui nous a fondé. Il nous faut apprendre à dire NON. Pourquoi pas commencer, s'agissant des directives Solvabilité qui ont largement dénaturé notre gestion, être à l'offensive sur leurs implications sur notre démocratie ?

Le président de la FNMF nous invite à redevenir des militants. C'est à ce titre que nous prenons aujourd'hui la parole pour que la santé soit réellement l'affaire de toutes et de tous, non celle de coteries, des technocrates, voire des seuls politiques soumis qu'ils sont aux échéances électorales.

## Du revenu universel à l'impôt négatif

**Jacques Fournier**

Ancien secrétaire général du Gouvernement, président de la SNCF et de Gaz de France  
Président d'honneur du CIRIEC

**1** – Benoit Hamon a bâti son succès aux primaires de la gauche sur une proposition novatrice, l'instauration d'un revenu universel d'existence.

Appuyée sur une anticipation qui reste à confirmer, la raréfaction progressive du travail, elle-même liée à la révolution numérique, se présentant comme un nouveau pan de notre système de solidarité nationale, aussi important que celui réalisé en 1945 avec la Sécurité sociale, se prévalant enfin de la simplicité d'un système applicable sans aucune formalité à l'ensemble de la population, la proposition ne manquait pas de panache. Elle a heurté quelques uns, qui y voyaient, à tort selon moi, une « prime à la paresse », mais elle en a séduit beaucoup d'autres.

Compte tenu tant de sa hardiesse, qu'il faudrait faire accepter, que de son coût, insupportable dans l'instant, la mise en œuvre immédiate de cette proposition n'était guère concevable. Le candidat n'envisageait lui-même qu'une première étape, en direction des jeunes. C'est sur cette base qu'il a été choisi.

**2** – Alors que va s'engager maintenant la campagne officielle, Benoit Hamon a revu sa copie. On a gardé le vocabulaire mais le produit qu'il recouvre n'est plus le même car son attribution est désormais assujettie à des conditions de ressources.

Il n'y a plus d'universalité. Certes tous les citoyens auront vocation à bénéficier de ce nouveau revenu. Mais son montant variera en fonction de leurs ressources et à condition que celles-ci ne dépassent pas 1,9 fois le smic pour une personne seule ou 2,9 fois le smic pour un ménage. La formule est ingénieuse. Si vos revenus sont suffisamment élevés pour que vous soyez appelé à contribuer à l'effort de la nation vous versez un impôt à l'Etat. Dans le cas contraire c'est l'Etat qui vous verse un complément de revenu, modulé selon le



montant de vos ressources. Au revenu universel s'est substitué ce que les spécialistes appellent l'impôt négatif.

La question de l'avenir du travail dans notre société n'est donc plus placée au premier plan. Il n'était pas sans intérêt de la poser. Mais il est trop tôt pour y répondre. Je reste pour ma part en interrogation sur ce sujet. Annoncer la fin du travail me semble en tous cas prématuré.

**3** – Les ordres de grandeur avancés sont significatifs mais non démesurés et le système ainsi proposé tient la route. C'est une solution globale et nouvelle apportée aux problèmes que rencontrent les populations à bas niveau de revenu. Elle coûte assez cher, mais elle est simple et juste.

L'innovation principale serait l'attribution de ce revenu aux jeunes de 18 à 25 ans, actuellement exclus du bénéfice du RSA. S'ils touchent des bourses ou autres rémunérations elles seront prises en compte comme dit ci-dessus. Mais ils pourront ainsi bénéficier d'un viatique pour la poursuite de leurs études, la recherche d'un emploi ou leurs projets de création d'entreprise.

Un autre avantage pourrait être, si l'on arrive effectivement à la mettre en place, l'automatisme du versement de ce revenu, qui serait liée à l'instauration, à partir du 1er janvier 2018, du prélèvement des impôts à la source. L'administration fiscale deviendrait ainsi l'agent principal du dispositif et les nombreux cas de non recours que l'on constate actuellement pour l'attribution du RSA ou de la prime d'activité pourraient être significativement réduits.

**4** – On sent bien que ce problème des bas revenus pèse dans la campagne. Les autres candidats sont eux aussi amenés à avancer des propositions, différemment ciblées et plus ou moins coûteuses.

Jean-Luc Mélenchon prévoit l'augmentation du smic et des minima sociaux et l'instauration d'une allocation d'autonomie d'une durée de trois ans pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Emmanuel Macron programme une baisse des cotisations salariales, financée par une augmentation de la CSG et, proposition originale, la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages.

Marine Le Pen promet une prime de pouvoir d'achat à destination des bas revenus et des petites retraites et la revalorisation du minimum vieillesse et de l'allocation pour adultes handicapés.

François Fillon lui-même se présente comme sensible à ces questions (Son programme prévoit une baisse des cotisations sociales salariales). Ainsi, explique-t-il au Monde du mardi 14

mars, « Il s'agira d'un forfait de 350 Euros par salarié et par an, 700 Euros pour un couple, soit un effort substantiel de 7,7 milliards d'euros ».

S'il n'a pas un ami capable de lui faire immédiatement ce cadeau, le salarié français pourra donc lui aussi s'offrir, à condition d'attendre vingt ans, un costume à 7000 Euros.

**5** – Que choisir sur ce catalogue ? C'est à Hamon, pour son impôt négatif, mais aussi à Macron, pour la suppression de la taxe d'habitation, que je m'adresserais pour remplir mon panier d'achat.

*Aujourd'hui, tout le monde sait le prix des choses,  
mais personne n'en connaît la valeur.*

*Oscar Wilde (1854-1900)*

Les contributions aux *Brèves du CIRIEC-France* sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs  
Le CIRIEC souhaite ainsi faire circuler librement la parole  
Il se réserve le droit de sélectionner les textes  
en fonction de sa vocation : promouvoir la recherche et l'information  
sur l'économie d'intérêt collectif

## ACTUALITÉ

### > Complémentaire santé : les entreprises vont plus loin que le minimum légal

Une étude réalisée par Audirep, à la demande de la Fédération Française de l'Assurance et de la Fédération Nationale de la Mutualité Française montre que, dans leur majorité, les entreprises vont plus loin que le minimum légal, et que presque toutes ont mis en place une complémentaire santé (99 % des PME/ETI/GE et 95 % des TPE déclarent proposer une couverture santé à leurs salariés, contre respectivement 85 % et 71 % en 2015).

L'étude a été menée auprès d'un échantillon de 1 003 entreprises françaises (603 Très Petites Entreprises de 1 à 9 salariés et 400 Entreprises de 10 salariés et plus) représentatif de la structure de production de la France.

> Communiqué de la FNM : [Retrouver notre communiqué au format pdf](#)

### > Financement et stratégie de développement de l'ESS

**ESS France** a présenté son rapport sur le financement et le développement de l'ESS.

Trois ans après l'adoption de la loi Hamon sur l'économie sociale et solidaire, le rapport dresse les constats de son application et les conditions de son amélioration. Il fait l'inventaire des difficultés rencontrées par les entreprises dans l'accès au crédit et au financement, et formule 97 propositions pour améliorer le financement de l'ESS. Il dresse un bilan décevant de l'action de la Banque Publique d'Investissement. « Plus de 99% des entreprises de l'ESS continuent à se financer en-dehors de la Bpi », selon le rapport. Il conclut pourtant : « la France dispose d'un éco-système favorable au financement de l'ESS ».

D'autre part, une étude du cabinet Eurogroup Consulting, réalisée auprès d'acteurs de l'ESS, intitulée « Perspectives de l'ESS en 2017 », propose des pistes de développement sur des secteurs à fort potentiel.

> Pour en savoir plus : [www.ess-France.org](http://www.ess-France.org)



## > Petit précis d'histoire sociale sur l'Économie sociale



« L'Économie sociale et solidaire vit un moment paradoxal. Il y a cette « modernité » selon laquelle tout procède de la Loi du 31 juillet 2014, qui si elle dit des choses sur l'ESS, si elle porte des mesures nouvelles et positives, se voulant « inclusive » ouvre largement un espace à un entrepreneuriat social sans grandes contraintes.

Modernité et inclusivité interviennent dans un temps où parmi les grandes maisons d'ESS le processus de « banalisation » se poursuit de manière inquiétante : financiarisation de banques coopératives, assurancialisations de mutuelles, commercialisation d'associations... Pourtant bien des militants, retrouvant les ressorts sociaux de l'Économie sociale originelle, créent, reprennent, innovent, diffusent, une « autre économie » pour un « autre monde ».

Dans ce contexte, il nous a paru utile de faire paraître cette note pour retrouver ces ressorts fondateurs, les femmes et les hommes liés pour l'essentiel au mouvement social de leur temps ont mis en œuvre une « économie des travailleurs », pour reprendre Marx, ont voulu créer une « république coopérative », pour citer Charles Gide. Car leur histoire, celle d'une lutte déjà contre les forces libérales est pleine d'enseignement. Elle situe la bataille pour l'Économie sociale et solidaire sur le terrain qui doit être le sien, culturel et politique, avec l'émancipation pour seul objectif ».

**Jean-Philippe Milesy** est militant au sein de l'ESS depuis qu'il s'est engagé dans les SCOP de luttes de la CGT dans les années 80. Il a été Secrétaire général du Collège Coopératif (Paris) et conseiller à la Délégation interministérielle à l'ESS. Cofondateur du « Mondes Initiatives » (2000-2005), il participe depuis 2013 à la politique ESS du quotidien *l'Humanité*. Il a publié « Économie sociale et mouvement syndical » (Hors série Alternatives Économiques, 2009). Il collabore régulièrement aux *Brèves du CIRIEC-France*.

> Commander : [Votre panier](#)

## > Sortie de l'euro : les petits paieront !



Note de **Terra Nova** du 16 mars 2017.

Selon la fondation progressiste, « Le Front national a fait de la sortie de l'euro l'un de ses thèmes de campagne en se prévalant de l'intérêt des classes populaires pour justifier la restauration de la souveraineté nationale en matière monétaire. La sortie de l'euro serait pourtant loin de servir les intérêts des classes populaires dont le FN a fait sa cible privilégiée : elle leur serait même extrêmement défavorable.

Car, dans ce cas, ce sont bien "les petits qui paieront", au côté des classes moyennes, et ce via un quadruple canal :

- le renchérissement des biens importés,
- l'augmentation de la charge de la dette publique,
- la perte de valeur de l'épargne
- et enfin les dommages causés à l'économie par une nouvelle crise financière qui pèserait négativement sur les perspectives de croissance et d'emploi ».

> [cette note](#)

## > La qualité de vie au travail dans l'ESS



Trois ans après la 1ère édition, la mutuelle **Chorum** publie l'édition 2017 du [baromètre national sur la qualité de vie au travail dans l'ESS](#). L'enquête réalisée avec l'appui technique de l'Institut de sondage CSA a recueilli les réponses de 6246 salariés et dirigeants de l'économie sociale et solidaire.

Avec cette deuxième édition, c'est donc la première fois que le secteur de l'ESS peut analyser l'évolution de la qualité de vie au travail des salariés et dirigeants. Depuis 2013, elle s'est légèrement dégradée, ce qui n'entame pas pour autant l'attachement des salariés et dirigeants à leur secteur.

> [synthèse](#) de l'enquête.

## Paritarisme emploi-formation



Créé sous l'impulsion des partenaires sociaux, le site > [paritarisme emploi-formation](#) a pour objectif de valoriser l'activité paritaire dans le champ de l'emploi et de la formation.

Décisions des instances paritaires (Copanef, Coparef, CPNE, ...), accords de branches, actualités, certificats de qualification professionnelle, sites utiles, glossaire, ... ce site est une ressource pour toute personne souhaitant obtenir des informations sur les instances paritaires, leur fonctionnement et leurs travaux.

## > Achats socialement responsables



Créé en 2008 et animé par l'**Avise**, avec le soutien du Fonds social européen, de l'Etat et du groupe Caisse des Dépôts, le site national des achats socialement responsables auprès de l'insertion par l'activité économique (IAE) fait peau neuve. Les évolutions de ce site ont été pensées avec et pour les utilisateurs afin d'offrir encore plus de visibilité aux structures d'insertion par l'activité économique et d'augmenter leur potentiel de mise en relation avec des acheteurs publics et privés.

> La nouvelle version de [socialement-responsable.org](http://socialement-responsable.org) permet :

- De trouver des prestataires à forte plus-value sociale parmi les 4 000 structures de l'IAE référencées
- De vous inspirer grâce à des retours d'expériences de collaborations réussies
- De bénéficier de conseils sur les différentes étapes de mise en œuvre d'une stratégie d'achats responsables
- D'avoir des repères sur des notions clés, comme les clauses sociales, les achats responsables ou le secteur de l'insertion
- D'accéder à des documents utiles en libre accès (guides, circulaires, fiches pratiques...)
- D'être informé sur l'actualité incontournable liée aux achats responsables et à l'IAE

## > Reconstruire la solidarité



En dix ans, un million de personnes supplémentaires ont basculé dans la pauvreté en France. Un tiers ont moins de 18 ans. Les pauvres ne demandent pas la charité, seulement la solidarité, afin d'avoir un espoir raisonnable de réussir leur vie.

Nous avons tous à y gagner : investir dans tous les hommes sans distinction, pauvres ou non, permet à tous les talents de s'exprimer, et à la société de mieux progresser grâce aux apports de chacun.

[Je commande](#)

## > L'Economie politique

**L'Economie politique** est une revue éditée par *Alternatives Economiques*.

Parmi les derniers titres parus :



> [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr)

## > Site du CIRIEC-International



Outre les données institutionnelles et le calendrier des réunions, on trouve sur le site internet du CIRIEC-International des informations sur les recherches en cours, les dernières publications, les prochains évènements.

On peut accéder à l'AGORA, répertoire détaillé des membres, base de données documentaire et espace destiné à la diffusion d'information.

Le site présente les activités des sections nationales.

>>> <http://www.ciriec.ulg.ac.be/>

## > Complémentaire santé, actualité stratégique



Séminaire organisé par l'**OCIRP** (Organisme Commun des Institutions de Rentes et de Prévoyance) et **Espace Social Européen**.



- Restitution et analyse des chiffres clés du marché des Ocam 2017
- Débat sur l'état du marché et l'impact des dernières réformes (ANI, Contrat responsable). Point de vue des acteurs.
- 0% de reste à charge. Que peuvent faire les Ocam ?

Paris, 1<sup>er</sup> juin 2017

> Renseignements et préinscriptions : 01 53 24 13 00

## > 5èmes Rencontres du GESS



Les rencontres du GESS (Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires) se tiendront à Reims (Campus Croix-Rouge), les 7-8 décembre 2017, sur la thématique : "**Repenser le management des entreprises de l'ESS: interroger les théories et les pratiques**".

> Les intentions de communication sont attendues pour le 15 mai (envoi par mail : [chaire.ess@univ-reims.fr](mailto:chaire.ess@univ-reims.fr)) -- Laëtitia LETHIELLEUX, maîtresse de conférences en sciences de gestion, titulaire de la Chaire Economie Sociale et Solidaire - Université de Reims.

## > Séminaire Manucoop – En communs



(Mutuelles de travail / Travail des communs : regards croisés)

« Nos deux collectifs de recherche, La manufacture coopérative et Entreprendre en Communs, aboutissent à une série de réflexions partagées sur les transformations de l'entreprise et de l'agir collectif, sur les formes collectives de la propriété et sur le rôle renouvelé des communs... ce qui nous conduit à croiser nos démarches et réflexions.

La problématique des communs pose (notamment) la question des modèles économiques de la production de commun en lien avec la crise de l'idéologie propriétaire.

La question qui anime la création des mutuelles de travail (notamment les coopératives d'activités et d'emploi) est celle de la construction de droits sociaux et de droits salariaux pour des travailleurs et travailleuses autonomes, potentiellement en situation de discontinuités d'emploi et de revenu.

Dans une société qui lie de façon paradoxale abondance et précarité, besoin de ressources communes et idéologie de l'appropriation privée, il nous semble important de réfléchir au travail et aux statuts, droits et rémunérations des producteurs des communs. Il s'agit lors de cette journée de réfléchir à la portée et aux limites du modèle de la mutuelle de travail et de la figure du coopérateur-trice pour la soutenabilité des communs. »

Paris, 11 mai 2017

> Inscription : <https://www.eventbrite.fr/e/inscription-seminaire-manucoop-en-communs-33333905609>

## > Nouvelles technologies et digitalisation



(Opportunités et défis pour l'économie sociale et les entreprises sociales)

Conférence organisée par le Comité Économique et Social Européen (CESE)

« De nos jours, les technologies digitales jouent un rôle croissant dans nos sociétés. La capacité d'interagir et de se connecter directement mais aussi efficacement est devenue essentielle, tant pour les entreprises que pour les citoyens.

Dans le cadre de leur croissance, les secteurs de l'économie sociale et des entreprises sociales doivent tenir compte de ces nouvelles technologies afin d'en tirer le meilleur potentiel possible. Des échanges de l'économie sociale vers le secteur numérique et inversement sont entièrement possibles et souhaitables afin d'échanger sur des synergies potentielles. »

C'est dans cette perspective qu'est organisée une rencontre au CESE, à Bruxelles, le 12 mai 2017.

> En savoir plus : [Site du CESE](#)

# CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,  
créée il y a un siècle par le professeur Edgard Milhaud  
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général :  
économie publique, économie sociale et économie paritaire

Ses travaux se réalisent à travers  
des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux, ...  
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations  
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique

Le CIRIEC est constitué de sections nationales  
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales  
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale,  
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres  
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par  
Alain Arnaud

Informations-adhésions : >>> [info@ciriec-france.org](mailto:info@ciriec-france.org)

## CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

### CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris  
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : [info@ciriec-france.org](mailto:info@ciriec-france.org)  
[www.ciriec-france.org](http://www.ciriec-france.org)



### *"Brèves du CIRIEC-France"*

Lettre mensuelle électronique éditée par le CIRIEC-France

Direction légale de la publication : Alain ARNAUD - Direction de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez  
contribuer à alimenter les *Brèves du CIRIEC-France*

  
[marcel.caballero@club-internet.fr](mailto:marcel.caballero@club-internet.fr)

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs  
Ils peuvent être reproduits librement avec indication de la source